

## QUEL TESTAMENT POUR LE CULTE CHRETIEN ?

Don Daugherty



### Un culte très spécial !

Dans une ville du centre des Etats-Unis, il y a environ 30 ans, une Eglise protestante a annoncé un culte très spécial. Dans un effort de faire apprécier le rôle du sang dans le message de l'Evangile, l'annonce fut faite que lors du culte un agneau serait sacrifié et attaché après sa mort à une croix. Il va sans dire que toute la ville, la région même, se mit à crier scandale ! Le côté barbare d'un tel « culte » fut vivement critiqué. Plus d'une personne avait dénoncé un tel acte en rappelant au pasteur de cette Eglise que la loi n'était plus en vigueur et que, par conséquent, il ne devait pas essayer d'introduire dans un culte évangélique un élément qui venait de la loi de Moïse.

Le principe est facile à saisir lorsqu'il s'agit d'une pratique peu courante, voire même répugnante. Aussitôt on insiste que nous sommes libérés de telles lois de l'Ancien Testament. On ne peut que regretter qu'il ne soit pas de même pour bien des rites dont la seule origine est l'Ancien Testament mais maintenus dans les Eglises diverses jusqu'à nos jours.

## Une question qu'on nous pose souvent

Périodiquement la question revient : Pourquoi les Eglises du Christ bannissent-elles de leurs cultes les instruments de musique ? Veulent-elles être différentes ? N'aiment-elles pas la grande musique ? Ont-elles le désir de se distinguer parmi tous les autres mouvements religieux ?

Répondons d'abord à chacune de ces questions, moins importantes que d'autres, il est vrai, mais nécessaires. Le chrétien sincère ne se rend pas différent pour le plaisir de l'être mais s'il le faut par principe pour son Sauveur, il le fait sans se plaindre. Ce que nous aimons et ce que nous n'aimons pas n'a rien à faire avec notre désir de plaire à Dieu. Si vouloir respecter un principe biblique nous distingue des autres, soit ! Nous l'acceptons de bon gré. Et justement les instruments de musique dans le culte soulèvent un problème que la plupart des Eglises n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu résoudre : quel est le rôle de l'Ancien Testament dans la vie du chrétien ? Nous y reviendrons dans un moment.

Pour l'instant notons que telle Eglise trouve la dîme «payante» pour ses finances et elle l'enseigne. Pas un mot la concernant dans le Nouveau Testament mais puisque les Juifs étaient obligés de payer la dîme, obligeons les chrétiens à en faire autant. Telle autre Eglise observe le sabbat parce que le jour du repos faisait partie des dix commandements. Nul n'ignore que l'encens accompagne les prières de millions de fidèles dans deux grandes Eglises nationales qui



estiment que c'est une aide aux prières, lesquelles montent comme ce «parfum sacré» vers le ciel. Peu importe que les premiers chrétiens aient laissé de telles pratiques au peuple Juif et au culte du Temple sans les introduire dans l'Eglise primitive.

Et nous pouvons continuer la liste des rites et usages introduits dans les Eglises différentes. La liste suivante n'est pas définitive mais voyons une bonne partie des habitudes, enseignements et commandements de l'Ancienne Alliance que des gens bien pensants et sincères ont osé introduire dans les cultes dits chrétiens :

## PRATIQUE

- 1: Habits sacerdotaux, *Ex 28*
2. L'encens, *Ex 30.8; Ps 66.15*
3. Emploi du sel pour des rites spirituels, *Ez 43.24*
- 4: Emploi de cendres pour des actes culturels, *Nom 19.9*
5. Présentation d'enfants, *Lév. 12*
6. Observation du sabbat, *Ex 20.10 31.14*
7. Instruments de musique dans le culte, *Ps 150*
8. Introduction d'enfants dans le peuple de Dieu, *Ex 12.43*
9. La dîme, *Nom 18.26*
10. L'eau cérémonielle, *Ex 29.4; Lév 14.9*
11. Lois diététiques, *Lév 11*
12. Lumières pour besoins culturels, *Ex 25.37; Lév 24.2*
13. Onction d'huile, *Lév 2.1; 30.22*
14. Statues, *Ex 25.18*
15. Supériorité raciale, *Ps 137.8*

## MOUVEMENT RELIGIEUX

Eglises catholiques, orthodoxes et anglicanes.

Eglises catholiques et orthodoxes.

Eglises catholiques

Eglises catholiques

Eglises évangéliques

Eglises adventistes, baptistes du 7e jour, Mouvement Armstrong

Toutes les Eglises protestantes et catholiques.

Toutes les Eglises qui pratiquent le baptême d'enfants.

La plupart des Eglises évangéliques, adventistes.

Eglises catholiques.

Eglises catholiques, adventistes.

Eglises catholiques et orthodoxes

Eglises catholiques et orthodoxes

Eglises catholiques

Eglise Réformée Africaine, Mouvements Armstrong & Anglo-Israël.

Pourquoi la liste est-elle si longue ? Et elle n'est pas définitive ! C'est que le monde religieux refuse, d'une manière générale, pour une raison ou une autre, d'admettre une vérité biblique : à savoir que l'Ancienne Alliance a pris fin à la mort de Jésus-Christ. Ce qui est triste c'est que la plupart des Eglises qui tiennent aux pratiques de l'Ancien Testament prêchent que la loi prit fin à la croix, mais trouvent trop difficile, ou trop embarrassant d'admettre qu'elles n'observent le principe que quand cela les arrange.

### Une Bible «self-service»

Le malheur c'est que l'on traite la Bible comme un «self-service». Nous prenons de l'Ancien Testament ce qui nous plaît, ce que nous avons pris l'habitude de faire, ce que nous voulons faire parce que les autres le font, ou simplement parce que nos doctrines sont fondées dessus et rejeter l'Ancien Testament serait rejeter toute notre tradition et notre histoire.

Et que dire à celui qui choisit seulement dans la liste un ou deux enseignements en disant que les autres ont pris fin à la croix ? Si l'encens est typiquement Juif et ne devrait pas entrer dans le culte chrétien, par quelle logique fait-on entrer les instruments de musique et la dîme ? Quel droit ai-je de dire à un ami catholique qu'il devrait se libérer de la loi et ne plus se servir de l'encens, de l'eau bénite, du sel et des bougies, tout en permettant dans le culte de mon Eglise les instruments de musique et la dîme ? Traite-t-on le Seigneur de cette manière ? Traite-t-on ses voisins

d'une religion différente avec une telle désinvolture ? Je ne puis leur dire qu'ils font fausse route en pratiquant des rites tirés de l'Ancien Testament si je les accompagne à mi-chemin en insistant sur ce qui se fait dans mon Eglise, le tout venant de la même source, la loi juive !

Décidons une fois pour toutes : vivons-nous sous l'Ancienne Alliance, sous la Nouvelle, ou sous un mélange des deux ? Si nous vivons sous les lois de l'Ancien Testament, personne ne peut être sauvé. L'évangile est trop clair sur ce point. Si nous vivons uniquement sous le régime du Nouveau Testament c'est un crime spirituel de l'abandonner pour telle ou telle chose de l'Ancien Testament simplement parce que cela me plaît ou parce que je n'y vois pas d'inconvénient. Si nous vivons sous un mélange de lois venant de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament, qui décide le mélange ? Si, moi, je veux les instruments de musique et l'encens et mon voisin veut l'eau bénite et les cierges, qui suis-je pour lui dire qu'il est plus dans l'erreur que moi ?

Voyons le principe de base, pour ensuite considérer les détails. Paul déclare péremptoirement que «*Christ est la fin de la loi*», Rom 10.4. Il insiste en plus que cette fin de la loi est arrivée afin que nous parvenions à la justice. Il déclare aux Corinthiens qu'il «*n'est pas sous la loi, quoique sous la loi de Christ*», 1 Cor 9.13. Il va jusqu'à dire aux éphésiens que Christ a «*annulé la loi avec ses commandements*», Ep 2.15. S'il faut être plus clair, comment l'être ? Que veut dire annuler ? Quelle loi était fondée sur des commandements ?

Dans un passage parallèle il écrit aux colossiens que Jésus a «*effacé l'acte rédigé contre nous et dont les dispositions nous étaient contraires*», Col 2.14. Cela nous dépasse, oui, cela nous choque profondément de voir une personne sincère lire ce passage et observer le sabbat. Le verset 16 déclare que le sabbat a pris fin comme tous les autres commandements. Mais très mal placé est celui qui dit à son ami adventiste «Vous n'êtes plus obligé de garder le sabbat car il a pris fin à la croix» si dans son Eglise on joue sur des instruments le dimanche ! Que pense cet ami adventiste s'il accepte un tel raisonnement pour nous accompagner à l'Eglise le dimanche et Oh ! Surprise ! Le sermon traite de l'obligation pour chaque chrétien de donner la dîme ! Quelle conclusion en tire-t-il ? Que l'on est plus sous la loi pour ce qui concerne le sabbat, mais apparemment on l'est toujours pour ce qui concerne la dîme !

### **L'ancienne alliance a bien été annulée**

*«Si en effet la première alliance avait été irréprochable, il n'y aurait pas lieu d'en chercher une seconde», Hébr 8.7.* Qui a cherché, qui a voulu cette seconde alliance ? Dieu lui-même ! Que nous comprenions ou non, c'est la déclaration des Ecritures. Mais la parole définitive sur ce point devrait être 2 Corinthiens 3.7-18. Dans ce court passage Paul dit que l'Ancien Testament fut un ministère de mort, condamnant celui qui le pratiquait et n'eut qu'une gloire passagère, tandis que le Nouveau Testament est plus glorieux, supérieur et fait vivre. Paul exhorte ses lecteurs à ne plus se

servir de l'Ancien Testament comme font les Juifs mais à le lire tout en sachant que sa gloire passagère est terminée et disparaît en Christ (v.14).

Faut-il continuer plus loin avec de nombreux autres passages pour prouver que «*La loi a été donnée par Moïse mais la grâce et la vérité par Jésus-Christ*», Jean 1.17 ? Nous pensons que non. Le malheur c'est que la plupart des Eglises qui tirent de l'Ancien Testament argument pour leurs habitudes et pour leurs doctrines enseignent «officiellement» que nous vivons uniquement sous le Nouveau Testament. Quant à leur manière de faire, ces mêmes Eglises, hélas ! ne voient aucune contradiction entre leur doctrine qui insiste sur la fin de la loi de Moïse et leurs pratiques qui se fondent entièrement sur des passages tirés de cette loi !

### **Le judaïsme dans les Eglises de la chrétienté**

Revenons maintenant à notre liste d'éléments empruntés par le christianisme au Judaïsme :

**Habits sacerdotaux :** Si je demande aux officiants catholiques ou orthodoxes lors de leur cultes d'où viennent leurs chasubles, aubes et soutanes ils n'hésiteront pas à me répondre que les prêtres de l'Eternel ont toujours été habillés de manière à les distinguer des fidèles. Quand je demande une référence biblique, je ne m'attends pas à ce qu'elle vienne du Nouveau Testament.

**L'encens :** Pourquoi l'odorat est-il mis au service du culte ? On me répond que l'encens accompagne les prières, qu'il donne une atmosphère de culte, qu'il était employé dans l'Ancien Testament.

*Cendres et sels* : Le premier jour du carême le prêtre marque le front de chaque fidèle avec des cendres. Au baptême d'un enfant une pincée de sel est appliquée sur les lèvres du bébé. D'où viennent de telles habitudes ? Sûrement pas de l'enseignement des apôtres.

*Baptême d'enfants* : Parmi tous les arguments offerts pour l'introduction d'enfants dans l'Eglise, la circoncision mosaïque est le plus souvent offerte comme explication. En plus, l'enfant n'est-il pas baptisé le 8e jour comme était circoncis chaque bébé mâle sous l'Ancienne Alliance ? Où se trouve la référence dans le Nouveau Testament ? On cherche en vain sans la trouver.

*La dîme* : De toutes les pratiques de l'Ancien Testament qui ont fait leur chemin pour entrer dans l'enseignement des Eglises d'aujourd'hui, aucune n'est plus prônée que celle-ci. La dîme est efficace. La dîme apporte aux Eglises le nécessaire pour vivre. Mais est-elle chrétienne ? Si oui, où est le passage qui la demande ? Où en existe-t-il un seul exemple dans l'Eglise primitive ?

*L'eau cérémonielle* : Une seule justification peut être offerte pour l'eau bénite : l'emploi d'eau par le peuple juif dans ses rites de purification.

*Lois diététiques* : Peu d'Eglises enseignent aujourd'hui que la chair du lièvre, de l'anguille et du cheval est défendue comme nourriture aux chrétiens, comme ce fut le cas pour le peuple juif. Mais bien des restrictions alimentaires ont trouvé leur place dans certaines Eglises.

*Le sabbat* : il existe plus d'une Eglise dite chrétienne qui refuse d'observer le jour du Seigneur et offre son culte le samedi, jour du sabbat juif. aucun passage du Nouveau Testament ne demande une telle habitude mais le sabbat est éternel, dit-on.

*Les instruments de musique dans le culte* : Rare est le mouvement religieux qui les bannit de son culte. Cet honneur ne revient qu'aux Eglises orthodoxes grecques et aux Eglises du Christ.

Quelques autres Eglises autonomes les rejoignent dans ce refus. Mais les instruments de musique dans le culte sont devenus tellement répandus (seulement depuis le 11e siècle pourtant) que le monde trouve arriérée et récalcitrante l'Eglise qui les refuse. Il est inutile d'insister sur le fait que le Nouveau Testament ne les approuve nulle part, car leur usage est trop répandu pour faire volte-face.

*Lumières cérémonielles* : La bougie n'existait pas au temps de Moïse, mais les lampes à huile occupaient une place importante dans le culte lévitique. Et comme les bougies ne s'éteignent jamais dans nos cathédrales, les lampes sacrées brûlaient continuellement dans le temple. Les chrétiens les avaient sagement laissées de côté avec tous les autres éléments de la loi.

*Onction d'huile* : Tous les prêtres et rois Juifs étaient oints d'huile. La pratique continue dans certaines Eglises mais cela sans l'approbation de la loi de Christ.

**Statues:** Dieu les avait commandées pour son temple. Le catholique a autant de raison de les retenir dans son culte que n'importe quel autre artifice d'homme demandé par la loi de Moïse.

**Supériorité raciale :** Le Juif devait vivre à part. Il devait se considérer membre d'une race privilégiée. Il ne devait jamais se marier avec un conjoint païen. L'Eglise Réformée Africain de l'Afrique du Sud fait appel à ces mêmes lois pour justifier l'apartheid ! La Bible enseigne une race supérieure... aussi longtemps que les chrétiens continueront à s'appuyer sur l'Ancien Testament. Herbert Armstrong enseigne que la race anglo-saxonne est le peuple choisi de Dieu, descendante des dix tribus perdues d'Israël. Il dit lui-même que la reine d'Angleterre est une descendante de David et qu'elle est assise sur le trône éternel promis au peuple de Dieu. Tous ses arguments sont tirés de l'Ancien Testament.\*

### **L'Eglise n'a qu'une seule alternative**

Comment le chrétien peut-il faire face à tant de pratiques qui n'ont jamais reçu droit de cité dans l'Eglise primitive ? Il n'existe qu'une seule solution valable : les rejeter toutes ! La seule autre alternative serait de les accepter toutes et de cesser de choisir selon les traditions, les goûts et les habitudes de chaque mouvement religieux. Car Dieu lui-même dresse une muraille devant qui veut choisir ça et là ce qui lui plaît dans l'Ancien Testament en laissant de côté ce qui n'est pas selon son goût. Dieu dit à celui qui veut se faire circoncire pour obéir à la loi qu'il est tenu de pratiquer la loi

toute entière, Gal 5.3. On ne peut apporter dans la foi chrétienne un seul commandement de la loi sans y apporter le tout ! Il nous est défendu de choisir. C'est tout ou rien ! Celui qui joue sur des instruments de musique dans le culte est obligé en même temps de brûler des lampes, de l'encens, d'obéir aux lois diététiques et tout le reste. Aucune issue.

Mais Paul n'a pas fini : il dit tout ou rien, et ajoute : «*Vous qui cherchez la justification dans la loi, vous êtes séparés de Christ, vous êtes déçus de la grâce*» Gal. 5.4. Et on ose dire que l'introduction des éléments du culte mosaïque dans le culte chrétien est un acte sans gravité ! Etre séparé de Christ n'est pas grave ? A chacun de décider d'après les Ecritures et d'agir selon sa conscience.

\* Récemment on nous a fait remarquer que Paul nous dit de chanter des *psaumes*. Les Psaumes demandent des instruments de musique : ipso facto il faut se servir des instruments pour les chanter. Mais a-t-on remarqué que ces mêmes Psaumes prônent des sacrifices (Ps 54.8) et des holocaustes d'animaux (Ps 50.8 et 66.15); promettent à l'Eternel des prières accompagnées d'encens (Ps 66.15); demandent que l'on danse avec des instruments à corde et le tambourin (Ps 150) et promettent d'oindre d'huile le fidèle (Ps 23.5). Mais le pire c'est que le passage le plus raciste de l'Ancien Testament est dans les Psaumes. Qui pourrait chanter aujourd'hui à la fille de Babylone : «*Heureux qui saisit tes enfants et les écrase sur le roc !*» (Ps 137.8). Nous croyons que notre interlocuteur, dans un effort sincère pour préserver ses instruments de musique dans le culte chrétien, n'ira pas jusqu'au bout avec son argument !